



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 33408

Texte de la question

M. Olivier Dussopt attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la fin du plan national maladies rares annoncée pour le 31 décembre 2008. Les mesures prises dans le cadre de ce plan ont permis d'améliorer la connaissance et la visibilité de ces maladies ainsi que l'accès aux soins et aux médicaments des quatre millions de malades. Les efforts fournis afin de sensibiliser les professionnels de santé, renforcer la recherche et favoriser une meilleure protection sociale des personnes souffrant d'une maladie rare doivent être poursuivis : l'abandon définitif d'un tel plan ne pourrait que nuire à la reconnaissance et à la prise en charge médicale, scientifique et sociale de ces maladies orphelines. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les suites qui vont être données à ce plan national.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33408

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8975

Question retirée le : 4 novembre 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)